

Cote du document: EB 2014/LOT/P.6/Rev.1
Date: 31 août 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt à la République socialiste du Viet Nam pour le Programme de réduction de la pauvreté axé sur la production marchande dans la province de Ha Giang

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Henning Pedersen
Chargé de programme de pays
téléphone: +84 914 616 488
courriel: h.pedersen@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du programme	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du programme	3
A. Zone d'intervention et groupe cible	3
B. Objectif de développement du programme	3
C. Composantes/résultats	4
III. Exécution du programme	5
A. Approche	5
B. Cadre organisationnel	5
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	6
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	6
E. Supervision	7
IV. Coût, financement et avantages du programme	7
A. Coût du programme	7
B. Financement du programme	7
C. Résumé des avantages et analyse économique	8
D. Durabilité	9
E. Identification et atténuation des risques	9
V. Considérations d'ordre institutionnel	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Alignement et harmonisation	10
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	10
D. Participation à l'élaboration des politiques	10
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	11
VII. Recommandation	11
Annexe	
Accord de financement négocié	12
Appendice	
Logical framework (Cadre logique)	

Sigles et acronymes

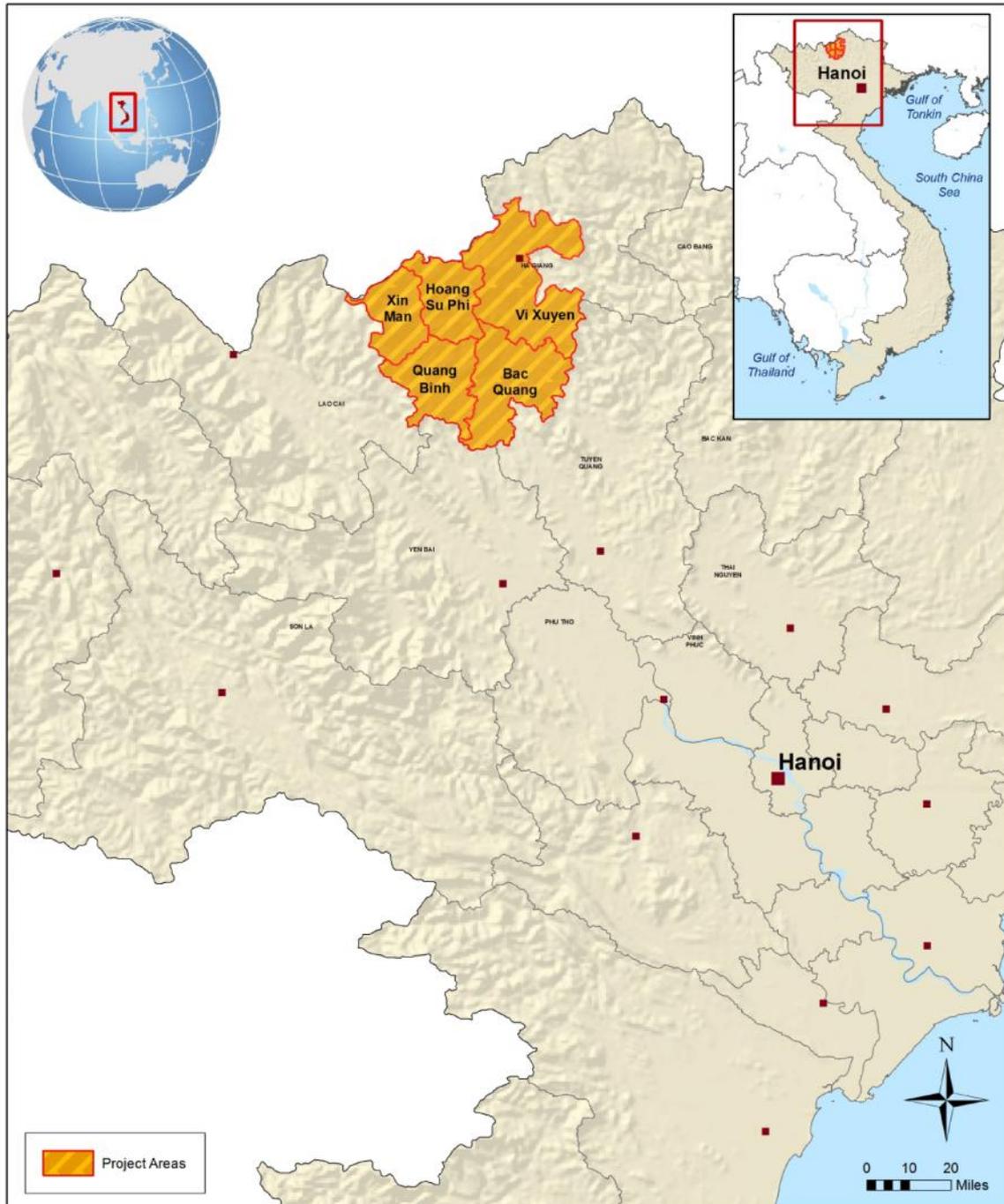
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
PNI-NDR	Programme national indicatif pour un nouveau développement rural
UCP	Unité de coordination du programme

Carte de la zone du programme

Socialist Republic of Viet Nam

Ha Giang: Commodity-oriented Poverty Reduction Programme

Design report



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République socialiste du Viet Nam

Programme de réduction de la pauvreté axé sur la production marchande dans la province de Ha Giang

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	Ministère des finances
Organisme d'exécution:	Comité populaire de la province de Ha Giang
Coût total du programme:	33,7 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	6,54 millions de DTS (équivalant approximativement à 10 millions d'USD)
Déficit de financement:	Un financement ultérieur, estimé à environ 10 millions d'USD, doit être mobilisé dans le cadre du prochain cycle du Système d'allocation fondé sur la performance, sous réserve de la disponibilité des fonds et de l'approbation du Conseil d'administration
Conditions du prêt du FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
Contribution de l'emprunteur:	9,49 millions d'USD pour l'ensemble de l'enveloppe financière
Contribution des bénéficiaires:	4,22 millions d'USD pour l'ensemble de l'enveloppe financière
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt à la République socialiste du Viet Nam pour le Programme de réduction de la pauvreté axé sur la production marchande dans la province de Ha Giang, telle qu'elle figure au paragraphe 41.

Proposition de prêt à la République socialiste du Viet Nam pour le Programme de réduction de la pauvreté axé sur la production marchande dans la province de Ha Giang

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Depuis le lancement d'un programme de réformes économiques de grande ampleur appelé Doi Moi ("rénovation") en 1986, le pays connaît une croissance économique soutenue. Au cours des 20 dernières années, la croissance du PIB s'est établie en moyenne à 7,2% par an, ce qui a permis une réduction rapide de la pauvreté: le taux de pauvreté est aujourd'hui d'environ 21%. Grâce à cette croissance, près de 30 millions de personnes sont sorties de la pauvreté depuis les années 1990. Ces succès ont été de pair avec une restructuration de l'économie caractérisée par une progression de la part de l'industrie et du bâtiment dans le PIB, tandis que le secteur agricole reculait: entre 1990 et 2011, la part de l'agriculture a chuté, passant de plus de 40% à environ 20%. La proportion de la main-d'œuvre employée dans l'agriculture a suivi une évolution analogue, tombant de plus de 80% dans les années 1990 à moins de 50% en 2012.
2. Malgré la transition en cours vers l'industrialisation, l'agriculture continue de jouer un rôle important en faveur du maintien de la stabilité économique du pays. Au cours des dernières années, les secteurs agricole et rural ont connu une croissance solide, d'environ 4,5% par an, due à la libéralisation et à la participation du secteur privé. Toutefois, le développement de l'économie rurale est encore relativement lent, et sa pérennité est aléatoire dans de nombreux domaines en raison de l'insuffisance des liens avec les marchés, de l'accès limité aux services financiers en milieu rural, et des répercussions du changement climatique.
3. Dans les zones rurales, la pauvreté reste un problème chronique dont les minorités ethniques sont particulièrement victimes. Elle se concentre surtout dans les hautes terres des montagnes du Nord-Est et du Nord-Ouest, la région côtière centrale et certaines parties des hauts plateaux du centre. Bien que le développement économique ait amélioré les niveaux de vie dans les zones rurales, il a également entraîné des inégalités de revenus et la dégradation de l'environnement. L'urbanisation et l'industrialisation privent souvent les populations rurales pauvres d'accès à la terre, laissant en marge les travailleurs non qualifiés et les jeunes chômeurs.
4. Dans les zones rurales, le revenu moyen par habitant n'atteint pas la moitié de celui des zones urbaines tandis que le taux de pauvreté y est presque trois fois plus élevé. De nombreux ménages ruraux ne sont pas considérés comme pauvres, mais leurs revenus leur permettent tout juste de se maintenir au-dessus du seuil de pauvreté (ils sont en situation de "quasi-pauvreté" ou de "pauvreté transitoire"). Vivant de la récolte des ressources naturelles et d'une production agricole de subsistance, et ne disposant dans le meilleur des cas que d'une épargne et d'aides

de l'État limitées, ils sont désarmés face aux aléas de la vie et aux chocs climatiques. C'est pourquoi les accidents de parcours font de plus en plus souvent basculer des populations en difficulté transitoire sous le seuil de pauvreté, et ce pour des périodes plus longues. Les populations rurales consacrent environ 90% de leurs revenus aux dépenses de première nécessité. Elles tirent l'essentiel de leurs revenus de l'agriculture, de la forêt et de l'aquaculture, ainsi que des gains que peut procurer un travail manuel non qualifié. La province de Ha Giang, où 30% des ménages sont considérés comme pauvres et 21% comme quasiment pauvres, est l'une des plus défavorisées du pays.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

5. Le Programme de réduction de la pauvreté axé sur la production marchande dans la province de Ha Giang a été défini dans ses grandes lignes lors de l'élaboration du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2013-2018, et inclus dans la réserve de projets ayant obtenu l'agrément du gouvernement. Son financement comprend actuellement un prêt du FIDA de 10 millions d'USD, un montant résiduel de 10 millions d'USD devant être couvert ultérieurement au moyen de ressources du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), sous réserve qu'elles soient disponibles. Un processus rigoureux de consultation, d'analyse et de conception participative a été mené avec les autorités locales, de la fin de 2012 à 2014, pour déterminer les domaines de changement et les zones d'intervention. Il s'est accompagné d'une concertation approfondie avec les communautés locales, les organismes publics nationaux compétents, les acteurs du secteur privé, les organisations de la société civile et les partenaires de la coopération au développement bilatéraux et multilatéraux.
6. Le programme proposé est pleinement cohérent avec la stratégie de développement socioéconomique, le Programme national indicatif pour un nouveau développement rural (PNI-NDR) et le Programme national indicatif de réponse au changement climatique (PNI-RCC) du gouvernement. Il vise à promouvoir les objectifs stratégiques du COSOP actuel, à savoir: i) permettre aux provinces rurales pauvres de réaliser un développement rural impulsé par le marché et répondant aux intérêts des pauvres; ii) améliorer l'accès de la population rurale pauvre – en particulier des femmes – aux marchés des produits et du travail; et iii) renforcer la capacité d'adaptation au changement climatique des ménages ruraux pauvres.
7. Le programme met à profit le Programme décentralisé de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Ha Giang et Quang Binh, qui s'est achevé en 2011. Le Celui-ci a été jugé "réussi" et les districts ciblés reçoivent maintenant une importante aide au développement par l'intermédiaire du financement du PNI-NDR. Il a notamment eu pour résultats une forte baisse des niveaux de pauvreté des ménages, grâce à l'adoption de stratégies globales d'amélioration de la productivité; à la mise en œuvre généralisée d'une stratégie globale de décentralisation et d'autonomisation des communautés; et au renforcement de la production agricole et de l'accès aux marchés permis par le développement des infrastructures.
8. Compte tenu de ces résultats, le comité populaire de la province de Ha Giang axera ses futurs efforts de réduction de la pauvreté sur la promotion de la production marchande, privilégiant les cultures et les productions animales à forte valeur pour répondre à la demande locale et exporter. Par ailleurs, la province cherche à renforcer davantage les liens entre les "pôles de croissance" (c'est-à-dire les communes qui disposent d'un fort potentiel de croissance économique) et les zones pauvres des hautes terres.

9. L'accroissement de la production marchande se heurte encore dans la province de Ha Giang à de nombreux obstacles: insuffisance des capacités nécessaires à son développement et à la planification de l'investissement; médiocrité des compétences dans le domaine agroalimentaire et dans celui de la gestion des risques; manque d'accès au financement; et carences de l'infrastructure rurale. Les coûts et les risques y sont amplifiés par les effets de la variabilité du climat et l'incidence régulière d'événements météorologiques extrêmes, qui causent des inondations, une érosion, des dégâts aux cultures et des sécheresses hors de saison de plus en plus graves. Le programme a pour objet de répondre au besoin urgent d'atténuer l'impact de ces facteurs et les contraintes qui entravent la croissance de la production marchande, afin de garantir le plein développement de filières agricoles rentables et leur pérennité.
10. Des innovations relatives à la réduction de la pauvreté tournées vers la production marchande ont été pilotées avec succès dans diverses provinces bénéficiant de projets financés par le FIDA, y compris dans la province de Ha Giang. Le programme reproduira ces innovations à plus grande échelle: i) par l'expansion de l'investissement du secteur privé dans la production et la création de valeur ajoutée au sein de filières rentables; ii) par le renforcement des institutions, la formation et le renforcement des capacités des collectivités locales et des organismes de tutelle existants; iii) par l'intégration de la planification, de la budgétisation, de l'exécution et de la gouvernance des investissements soutenus par le programme et le PNI-NDR dans les processus gouvernementaux normaux, au niveau des communes, des districts et des provinces; et iv) par de vastes réformes permettant le développement du secteur privé de façon à assurer le renforcement de la compétitivité et l'augmentation des revenus des ménages ruraux et des possibilités de création d'actifs, au profit en particulier des populations pauvres. Le gouvernement fournit au programme un important cofinancement par l'intermédiaire du PNI-NDR, manifestant ainsi un sens aigu de l'engagement et de l'appropriation.

II. Description du programme

A. Zone d'intervention et groupe cible

11. **Zone d'intervention.** Le programme sera exécuté dans la province de Ha Giang, située à l'extrémité nord-ouest du Viet Nam. Trente communes ont été identifiées à raison de leur potentiel de production/transformation, de leur accès à l'infrastructure rurale et aux marchés, et parce qu'elles constituent des pôles de productions rurales naissantes (thé, bois, herbes médicinales et épices, élevage) dans la province de Ha Giang, dont les filières s'étendent jusqu'aux communautés des hautes terres éloignées. Les autres critères de sélection identifiés lors d'ateliers participatifs sont notamment les taux de pauvreté, la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et l'engagement des autorités. Les minorités ethniques représentent 59% du total de la population de la zone d'intervention.
12. **Population cible.** Le groupe cible comprendra: i) les ménages ruraux pauvres disposant de ressources en terre et en main-d'œuvre, y compris les entreprises familiales; ii) les ruraux non qualifiés et ayant un emploi; iii) les ruraux doués d'esprit d'entreprise mais privés de terres productives; et iv) les agriculteurs clés qui ont les compétences voulues pour promouvoir la production agricole marchande. Les ménages dirigés par une femme ou appartenant à une minorité ethnique seront prioritaires au sein du groupe cible susmentionné.

B. Objectif de développement du programme

13. Le programme a pour but d'améliorer de manière durable les revenus des ménages ruraux pauvres des communes ciblées de la province de Ha Giang, et de réduire leur vulnérabilité. Son objectif de développement est de garantir que les entreprises privées et les ménages agricoles ciblés collaborent au sein d'une

nouvelle économie rurale provinciale qui soit à la fois rentable, durablement favorable aux pauvres, intelligente face au climat et axée sur la production marchande.

C. Composantes/résultats

14. Le programme comprend deux grandes composantes – planification d'un développement durable axé sur la production marchande et renforcement de l'investissement dans des productions favorables aux pauvres – ainsi qu'une composante de gestion.
15. **Composante 1: planification d'un développement durable axé sur la production marchande.** Cette composante vise à assurer une planification du développement socioéconomique à la fois holistique, participative, intelligente face au climat et axée sur le marché. Elle comprend les trois volets suivants:
 - i) **Institutionnalisation de la planification de l'investissement dans les productions.** Cette sous-composante se concentrera sur la fourniture d'une formation théorique et pratique dans le cadre de l'assistance technique internationale afin de permettre au Ministère de l'agriculture et du développement rural de conduire des analyses économiques et financières des productions et des filières qui s'y rapportent dans la province de Ha Giang. Cela débouchera sur l'élaboration de plans d'investissements stratégiques et des filières correspondantes qui seront intégrées dans les processus de planification à différents niveaux de la province.
 - ii) **Mise en œuvre de la planification de la production marchande axée sur les résultats.** Cette sous-composante, qui sera pilotée par la Direction provinciale de la planification et de l'investissement, comprendra la formation des principales parties prenantes de la province, au niveau de la commune et du district, portant sur les principes clés de l'économie de marché, et la planification et le suivi axés sur les résultats. Dans cinq communes pilotes, les activités de cette sous-composante comprendront aussi un soutien à la mise en œuvre de la planification communautaire de l'adaptation au changement climatique prescrite par la législation nationale.
 - iii) **Essai et développement de technologies intelligentes face au climat.** Le programme soutiendra la création d'un groupe consultatif technique interministériel qui coordonnera la mise en œuvre d'un programme de recherche adaptative visant: a) à identifier les besoins d'adaptation au changement climatique et à évaluer les techniques d'adaptation; b) à analyser les systèmes agricoles, pastoraux et forestiers, et à mettre au point des modèles financiers; c) à planifier un programme de recherche adaptative intelligent face au climat, comprenant l'essai et la promotion de nouvelles technologies fourragères dans les systèmes agricoles de la province de Ha Giang; et d) à examiner et divulguer les résultats obtenus.
16. **Composante 2: renforcement de l'investissement dans des productions favorables aux pauvres.** La deuxième composante vise à assurer l'accroissement de l'investissement public et privé dans des productions durables, rentables et créatrices de valeur ajoutée. Elle comprend les trois volets suivants:
 - i) **Cofinancement du développement communautaire.** Cette sous-composante comporte deux activités à cofinancement communautaire: a) le développement de l'infrastructure communautaire. Des dons destinés au financement public de l'infrastructure seront accordés pour permettre aux communes d'investir dans les infrastructures génératrices d'avantages publics essentiels au développement des filières ciblées ou à la protection contre le changement climatique et les catastrophes; et b) la constitution de groupes d'intérêt commun – par exemple d'agriculteurs qui remplissent les conditions voulues – et la mobilisation de cofinancements par voie de mise

en concurrence pour le développement de technologies innovantes, l'adaptation au changement climatique et la mise en relation avec les marchés.

- ii) **Services financiers ruraux.** Cette sous-composante comprendra un soutien et un cofinancement pour la création et le financement de groupes féminins d'épargne et de crédit. Il sera prévu un ensemble complet de mesures de soutien à l'intention de l'Union des femmes de la province de Ha Giang en vue de créer un fonds d'aide au développement au profit des femmes et, ultérieurement, une institution de microfinancement enregistrée auprès de la Banque d'État du Viet Nam. Afin de mobiliser des capitaux supplémentaires pour les filières agricoles, le programme soutiendra aussi des ateliers agrofinanciers provinciaux qui réuniront les principaux bailleurs de fonds locaux et régionaux, les entreprises agricoles, les donateurs et les représentants des producteurs, et permettront de partager des informations sur diverses options de financement au bénéfice des acteurs des filières de la province. Enfin, pour améliorer l'accès des ménages au crédit distribué par les institutions financières, le programme cofinancera, sur la base du partage des coûts avec un programme gouvernemental existant, la délivrance de titres fonciers forestiers aux ménages pauvres et quasiment pauvres.
- iii) **Collaboration entre secteur public et secteur privé.** En conformité avec les récentes mesures gouvernementales, cette sous-composante fournira, par voie de mise en concurrence, un cofinancement via la collaboration entre secteur public et secteur privé au bénéfice des entreprises, des ménages d'entrepreneurs ruraux ou des coopératives, qui créeront des emplois et des opportunités commerciales pour les ménages ruraux, une attention particulière étant accordée aux ménages pauvres ou dirigés par une femme de la zone du programme. Grâce aux activités menées au titre de la composante 1, le programme identifiera les productions qui offrent des possibilités d'investissement et sont conformes au dispositif de planification de la province de Ha Giang. Le programme soutiendra aussi la formation du personnel des entreprises ainsi que les services consultatifs techniques à l'intention des fournisseurs des agriculteurs en appliquant le principe du partage des coûts.

III. Exécution du programme

A. Approche

17. Le programme sera exécuté sur une période de cinq ans, courant de 2015 à 2020. Ses modalités d'exécution s'inspireront du Programme décentralisé de réduction de la pauvreté rurale dans les provinces de Ha Giang et Quang Binh. Toutefois, sa mise en œuvre sera confiée dans une mesure beaucoup plus large aux directions provinciales compétentes et bénéficiera de l'appui de l'Unité de coordination du programme (UCP). Une attention accrue sera portée à la décentralisation des ressources au niveau des communes et des villages, ainsi qu'à la participation du secteur privé.

B. Cadre organisationnel

18. Le comité populaire de la province de Ha Giang sera chargé d'encadrer l'exécution du programme, dont il sera responsable. Il mettra en place un comité de pilotage qui coordonnera et exécutera le programme avec l'appui de l'UCP. Ces deux structures aideront le comité populaire provincial à mobiliser les organismes publics, les organisations de masse, les instituts de recherche, le secteur privé et les communautés à tous les niveaux pour assurer la réalisation des objectifs du programme.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

19. **Planification et suivi-évaluation (S&E).** Le système de S&E permettra de suivre la performance et d'évaluer l'impact des activités. Le suivi se concentrera sur les activités/apports, les produits, les résultats, la performance et les risques tandis que l'évaluation portera sur la pertinence, l'efficacité, l'efficacé et l'impact sur la réduction de la pauvreté, la croissance des entreprises et l'environnement, l'autonomisation et les partenariats, la durabilité, les enseignements tirés et l'acquisition des savoirs. Le système de S&E couvrira les aspects à la fois opérationnels et financiers du programme. La province de Ha Giang a acquis, à la faveur des projets précédents, une solide expérience des systèmes de S&E. Comme dans le cas du programme précédent, le plan de travail et budget annuel, qui constituera le principal document de planification du programme, sera synchronisé avec le cycle de planification du développement socioéconomique.
20. **Apprentissage et gestion des savoirs.** Deux approches seront utilisées: i) un module de gestion des savoirs soutiendra l'apprentissage au sein du programme et dans d'autres interventions; et ii) un programme beaucoup plus vaste de gestion des savoirs sera promu pour informer les décideurs publics et influencer sur les politiques. En ce qui concerne l'élaboration des politiques, l'opinion d'une seule province, quoique importante, a peu de chances d'influer sur la politique nationale dans des domaines tels que la planification participative, la collaboration entre secteur public et secteur privé, et le développement de la microfinance. Les projets du FIDA ont permis d'acquérir un important savoir collectif dans ces domaines au Viet Nam. Le bureau de pays du FIDA jouera un rôle dans la centralisation et l'évaluation des résultats du programme, et formulera des recommandations sur les politiques, qui pourront être relayées au niveau national.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

21. **Gestion financière.** L'UCP sera responsable de la bonne utilisation des fonds qui lui sont attribués et devra en rendre compte au gouvernement et au FIDA, conformément aux accords juridiques respectifs, aux accords subsidiaires conclus avec des établissements financiers et aux accords contractuels passés avec les prestataires de services. Les dispositions relatives à la gestion financière du programme garantiront, grâce aux contrôles internes et au renforcement des capacités à tous les niveaux, que les fonds seront utilisés aux fins prévues, avec efficacité et dans un souci d'économie. Il sera fait usage du système comptable informatisé existant pour la tenue des comptes et l'établissement des rapports. Il servira à fournir des états financiers détaillés sur les opérations, les ressources et les dépenses relatives au programme pour chaque exercice, qui seront établis conformément à des règles comptables internationalement reconnues et à des procédures agréées par le FIDA, et présentés à celui-ci dans les délais prescrits. L'évaluation de la gestion financière réalisée par les services du FIDA fait état d'un risque fiduciaire moyen. Cependant, la province couverte par le programme a une très grande expérience de la gestion des projets financés par des sources extérieures, y compris par le FIDA, et les résultats obtenus et les dispositifs de responsabilité sont, dans l'ensemble, satisfaisants.
22. **Flux de fonds.** Le FIDA mettra les fonds à la disposition du Gouvernement vietnamien selon les modalités et conditions prévues dans l'accord de financement. Le FIDA versera les fonds octroyés au programme sur un seul compte désigné ouvert dans une banque commerciale agréée par lui. Le compte désigné au Ministère des finances sera administré suivant les modalités du compte d'avances temporaires. Les fonds du gouvernement seront versés sur un compte distinct. Les dispositions relatives à la gestion financière du programme garantiront un flux robuste d'informations fiables sur les activités du programme, qui facilitera la responsabilité, la transparence et la divulgation des informations.

23. **Passation des marchés.** La passation des marchés de biens, travaux et services de consultants financés par le FIDA dans le cadre du programme se fera conformément aux directives du FIDA en la matière. Les procédures, processus et réglementations en vigueur au Viet Nam concernant la passation des marchés seront appliqués dans la mesure où ils ne contreviennent pas à ces directives.
24. **Contrôle interne et audit externe.** Des mécanismes de contrôle interne seront mis en place au niveau de l'UCP. L'audit externe sera mené conformément aux Normes internationales d'audit et aux Directives du FIDA relatives à l'audit des projets. Des auditeurs externes indépendants seront nommés en temps opportun. Des rapports d'audit seront présentés dans un délai de six mois à compter de la clôture de chaque exercice budgétaire.
25. **Gouvernance.** Tout cofinancement d'un montant élevé sera validé par le comité de pilotage du programme et approuvé par le comité populaire de la province et, au-delà d'un certain seuil, soumis à l'accord du FIDA. Au niveau des communes, le cofinancement se fera selon un processus de décision transparent et équitable, inspiré de la planification du développement socioéconomique et assorti d'un mécanisme de règlement des différends. Pour renforcer les capacités du bureau de pays en matière de supervision des projets, le FIDA a recruté à la mi-2013 une personne sur place. Le bureau de pays du FIDA a entrepris d'établir un cadre amélioré de gouvernance inspiré de l'expérience d'autres institutions financières internationales et partenaires de la coopération au développement.

E. Supervision

26. Le bureau de pays se chargera d'assurer la supervision directe par le FIDA, conformément aux accords en vigueur au Viet Nam.

IV. Coût, financement et avantages du programme

A. Coût du programme

27. Le coût total du programme est estimé à 33,7 millions d'USD. Le tableau 1 détaille la répartition indicative des coûts annuels du programme par composante. Le tableau 2 en donne la répartition indicative par catégorie de dépenses et par source de financement.

B. Financement du programme

28. À ce stade, il est prévu que le programme sera financé par: i) un prêt du FIDA d'environ 10 millions d'USD (29,7% du coût total du programme), un besoin de financement résiduel chiffré à 10 millions d'USD (29,7% du coût total) devant être couvert ultérieurement sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration; ii) une contribution d'environ 9,49 millions d'USD (28,2%), apportée par le gouvernement; et iii) les contributions des bénéficiaires, soit environ 4,22 millions d'USD (12,5%) (voir tableau 2).

Tableau 1
Coûts indicatifs du programme par composante et par source de financement*
 (En milliers d'USD)

Composante	Prêt du FIDA 1	Prêt du FIDA 2	Bénéficiaires	Emprunteur/ contrepartie	Total
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
1. Planification d'un développement durable axé sur la production marchande					
i. Institutionnalisation de la planification de l'investissement dans les productions	212,1	43,2	-	10,0	265,3
ii. Mise en œuvre de la planification de la production marchande axée sur les résultats	2 452,5	1 284,0	-	1 335,7	5 072,2
iii. Essai et développement de technologies intelligentes face au climat	596,8	768,2	-	60,6	1 425,5
Sous-total: planification d'un développement durable axé sur la production marchande	3 261,4	2 095,4	-	1 406,3	6 763,0
2. Renforcement de l'investissement dans des productions favorables aux pauvres					
i. Cofinancement du développement communautaire	3 849,1	4 357,6	2 384,4	3 521,4	14 112,6
ii. Services financiers ruraux	1 424,3	1 315,9	-	2 854,2	5 594,4
iii. Collaboration entre secteur public et secteur privé	776,7	1 540,5	1 836,0	-	4 153,2
Sous-total: renforcement de l'investissement dans des productions favorables aux pauvres	6 050,1	7 214,1	4 220,4	6 375,6	23 860,2
3. Coordination du programme	688,4	690,8	-	1 709,8	3 089,0
Total	9 999,9	10 000,3	4 220,4	9 491,8	33 712,3

* Prêt du FIDA 2: sous réserve des disponibilités et de l'approbation du Conseil d'administration.

Tableau 2
Coûts indicatifs du programme par catégorie de dépenses et par source de financement*
 (En milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Prêt du FIDA 1		Prêt du FIDA 2		Bénéficiaires		Emprunteur/ contrepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
	A. Travaux de génie civil	2 430,0	26,7	2 430,0	26,7	810,0	8,9	3 431,0	37,7
Sous-total travaux de génie civil	2 430,0	26,7	2 430,0	26,7	810,0	8,9	3 431,0	37,7	9 101,0
B. Biens et équipement	244,6	72,1	60,8	17,9	-	-	33,9	10,0	339,3
C. Véhicules	181,8	50,0	-	-	-	-	181,8	50,0	363,6
D. Assistance technique	1 371,9	55,8	1 087,2	44,2	-	-	-	-	2 459,1
E. Formation	1 889,7	44,1	2 390,7	55,9	-	-	-	-	4 280,5
F. Études et recherches	818,3	18,1	843,0	18,7	-	-	2 851,3	63,1	4 512,5
G. Financement des groupes féminins d'épargne et de crédit pour prêts subsidiaires	464,0	66,7	232,0	33,3	-	-	-	-	696,0
H. Dons pour la collaboration secteur public-secteur privé	1 101,1	16,3	2 237,3	33,2	3 410,4	50,5	-	-	6 748,8
I. Dotations aux investissements consacrés à des infrastructures publiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-
J. Dépenses courantes	1 498,5	43,7	719,2	21,0	-	-	1 211,8	35,4	3 429,5
K. Traitements	-	-	-	-	-	-	1 781,9	-	1 781,9
Total	9 999,9	29,7	10 000,3	29,7	4 220,4	12,5	9 491,8	28,2	33 712,3

* Les catégories de dépenses finales seront décidées lors des négociations, eu égard aux procédures du FIDA. Par souci d'efficacité, le nombre des catégories de dépenses sera limité à cinq au maximum.

C. Résumé des avantages et analyse économique

29. L'analyse économique indique que le programme est robuste au plan économique. L'analyse donne un taux de rentabilité de 16,4% et une valeur actuelle nette à 20 ans d'environ 7,17 millions d'USD, le flux des avantages correspondant aux résultats mesurables des activités menées dans le cadre du programme. L'analyse de sensibilité fait apparaître une rentabilité solide. Les valeurs seuils montrent que

le programme serait économiquement viable même si les avantages diminuaient de 25% et si les coûts d'investissement augmentaient de 33%. Des retards d'un an et de deux ans dans la matérialisation des avantages du programme se traduiraient par des taux de rentabilité de 14% et 12%, respectivement.

30. Les principaux avantages escomptés du programme sont les suivants:
- i) augmentation de la productivité et de la production agricoles, forestières et animales, résultant de l'accès amélioré à des intrants plus abordables et de meilleure qualité et à des technologies intelligentes face au climat et de leur application; ii) proportion accrue de produits agricoles commercialisés grâce à l'amélioration des liens avec les marchés et des débouchés; iii) réduction des pertes aux stades de la production, de la transformation et du transport, grâce à des techniques innovantes et à une infrastructure rurale améliorée;
 - iv) accroissement de la valeur ajoutée le long de la filière et meilleure qualité des produits se traduisant par une hausse des prix à la production; v) meilleur accès au crédit à long terme et au cofinancement; vi) possibilités d'emploi accrues pour la main-d'œuvre salariée ou familiale dans le cadre d'activités en exploitation et hors exploitation; et vii) augmentation des recettes fiscales.
31. Ce programme devrait apporter des avantages directs non négligeables à 10 000 ménages de ruraux pauvres et quasiment pauvres, soit au moins 42 000 personnes. Ces chiffres comprennent les 4 500 membres des groupes d'intérêt commun et les 5 220 membres des groupes d'épargne et de crédit, ainsi que les ménages qui bénéficieront des investissements provenant de la collaboration entre secteur public et secteur privé, de la formation professionnelle au sein des entreprises et de la vulgarisation agricole dispensée dans le cadre du programme. De plus, 20 400 ménages pauvres, soit 85 000 personnes environ, bénéficieront des investissements dans les infrastructures communautaires.

D. Durabilité

32. Le programme met l'accent sur le renforcement de l'activité du secteur privé et de la compétitivité dans des sous-secteurs ciblés pour l'investissement. La rentabilité continue de ces investissements est le facteur qui a l'incidence la plus importante sur leur durabilité et, par extension, sur l'obtention des avantages attendus. L'approche qui sera adoptée offre des raisons solides de penser que la plupart des investissements seront durables. Les principaux instruments utilisés par le programme pour améliorer les perspectives de durabilité des entreprises privées sont les suivants: i) renforcement de la capacité des fonctionnaires, des agriculteurs et des entrepreneurs ruraux privés d'analyser les choix en matière d'investissement et d'en définir les priorités; ii) examen minutieux des propositions commerciales émanant du programme et des institutions financières coopérantes; et iii) engagement d'une part substantielle des investissements au moyen des ressources financières propres du client.

E. Identification et atténuation des risques

33. En ce qui concerne la finalité du programme, le principal risque détecté tient aux chocs exogènes susceptibles d'avoir des répercussions au niveau macroéconomique. Ce risque est toujours présent dans une économie relativement ouverte comme celle du Viet Nam, d'autant que le pays tire une part importante de ses revenus de l'exportation. Le principal moyen de l'atténuer consisterait à mener une saine politique macroéconomique, laissant notamment les taux de change se déterminer par le jeu du marché. Les risques liés aux objectifs du programme comprennent l'accaparement par les élites des avantages destinés aux pauvres. Les mesures d'atténuation comprennent: i) le recours au personnel de district spécifiquement formé pour aider à la planification de l'investissement au niveau de la commune; ii) un examen critique très attentif de tous les investissements publics envisagés par le biais du cadre de planification de la commune; iii) une approche sans exclusive et étroitement encadrée de la planification participative du

développement; et iv) une sélection des propositions d'investissement privées et des mécanismes d'approbation rigoureux de celles-ci afin de garantir qu'elles ont un solide rapport en amont avec le groupe cible principal.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

34. Le programme respecte les politiques et stratégies pertinentes du FIDA relatives au ciblage, à l'égalité des sexes, aux peuples autochtones, à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, et à la collaboration avec le secteur privé. En ce qui concerne l'impact sur l'environnement, la majeure partie des activités relève de la catégorie C, un petit nombre étant classées en catégorie B. Comme il est indiqué ci-dessus, le programme est pleinement cohérent avec le COSOP 2012-2017, notamment en ce qui concerne la concentration sur les innovations axées sur la production marchande au bénéfice des petits exploitants, le pilotage d'activités telles que la formation de groupements d'agriculteurs et leur autonomisation, et la fourniture de services décentralisés.

B. Alignement et harmonisation

35. La note conceptuelle du programme figurait dans la réserve de projets du COSOP, de sorte que le programme correspond aux priorités gouvernementales en matière de développement. Comme il est indiqué ci-dessus, le programme était le PNI-NDR en soutenant le développement d'options marchandes au bénéfice des segments pauvres de la population rurale, en suscitant le changement de mentalité nécessaire au niveau des ménages et en renforçant la capacité de mener à bien la planification des activités marchandes à l'échelle des communes.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

36. L'approche du programme est spécifiquement conçue pour consolider et reproduire à plus grande échelle les précédentes interventions réussies au sein du cadre stratégique du PNI-NDR, qui, au terme du programme, sera exécuté dans l'ensemble de la province de Ha Giang. Des innovations relatives à la réduction de la pauvreté axée sur la production marchande ont été pilotées avec succès dans divers projets soutenus par le FIDA. Le principal moteur de la reproduction à plus grande échelle de ces innovations sera le secteur privé, appuyé par un comité populaire de la province plus participatif et plus axé sur la production marchande, de concert avec ses relais au niveau du district et de la commune. La reproduction à plus grande échelle sera assurée: i) par l'expansion de l'investissement privé dans la production et la création de valeur ajoutée au sein de filières agricoles rentables; ii) par le renforcement institutionnel, la formation et le renforcement des capacités des collectivités locales et des organismes de tutelle existants; iii) par l'intégration de la planification participative de bas en haut, de la budgétisation, de l'exécution et de la gouvernance des investissements soutenus par le programme et le PNI-NDR dans les processus gouvernementaux normaux, au niveau des communes, des districts et des provinces; et iv) par de vastes réformes permettant le développement du secteur privé de façon à assurer le renforcement de la compétitivité et l'augmentation des revenus des ménages ruraux et des possibilités de création d'actifs, au profit en particulier des populations pauvres.

D. Participation à l'élaboration des politiques

37. Comme il a déjà été indiqué ci-dessus, il est peu probable que les investissements du FIDA dans la province de Ha Giang aient une influence sur les politiques nationales. Toutefois, le savoir collectif acquis à la faveur des projets du FIDA, dont le programme, forme la base de l'engagement du bureau de pays dans le domaine des politiques. Les domaines importants à cet égard sont le cadre de développement de la collaboration entre secteur public et secteur privé, le développement de la microfinance et l'évolution des processus de planification participative. Le FIDA travaille en partenariat étroit avec les partenaires de

développement, comme la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans la concertation en cours sur ces questions avec le gouvernement.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

38. Un accord de financement entre la République socialiste du Viet Nam et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
39. La République socialiste du Viet Nam est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
40. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

41. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République socialiste du Viet Nam un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à six millions cinq cent quarante mille droits de tirage spéciaux (6 540 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement: " Ha Giang: "Commodity-oriented Poverty Reduction Programme (CPRP)"

(Negotiations concluded on 12 August 2014)

IFAD Loan Number: [click and insert number]

Programme Title: Commodity-oriented Poverty Reduction Programme (the "Programme")

The Socialist Republic of Viet Nam (the "Borrower")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereto hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as may be amended from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Loan to the Borrower (the "Financing"), which the Borrower shall use to implement the Programme in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. The amount of the IFAD Loan is six million five hundred and forty thousand Special Drawing Rights (6 540 000 SDR).
2. The Loan is provided on highly concessional terms as defined in Section 5.01 (a) of the General Conditions.
3. The Loan Service Payment Currency for the Loan shall be United States Dollars (USD).
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.
5. The Borrower shall repay the outstanding principal amount of the IFAD Loan in 60 equal semi-annual installments of SDR 109,000 payable on each 15 June and 15 December commencing on 15 December 2024 and ending on 15 June 2054. A service charge shall also be payable on 15 June and 15 December.

6. There shall be a designated account (DA) operated by the Ministry of Finance of the Borrower in accordance with Section 4.04(d) of the General Conditions opened in a bank acceptable to the Fund, for receiving and holding the IFAD Loan proceeds in USD. The DA shall be protected against set-off, seizure or attachment on terms and conditions proposed by the Borrower and accepted by the Fund.

7. A Programme Account shall be opened and maintained by the Programme Coordination Unit (PCU) in local currency at the Provincial Treasury of the Programme Area to receive and maintain financing transferred from the DA for eligible expenditures.

8. The Borrower shall cause the Lead Implementing Agency to provide counterpart financing for the Programme in an amount of approximately nine million four hundred and ninety two thousand United States Dollars (USD 9 492 000). The counterpart funds shall be channeled into a separate account. The beneficiaries shall provide co-financing contribution in cash or in kind equivalent to approximately four million two hundred and twenty thousand United States Dollars (USD 4.22 million).

9. Procurement of goods, works and consulting services financed by the Loan shall be carried out in accordance with the provisions of the Fund's "Procurement Guidelines" approved by the Fund's Executive Board in September 2010, ("The Procurement Guidelines").

Section C

1. The Borrower shall designate the Provincial People's Committee (PPC) of the Ha Giang province who shall be Lead Implementing Agency responsible for the execution of the Programme.

2. The following are designated as additional Programme Parties:

- (a) the line agencies responsible for the implementation of Programme activities such as the Department of Planning and Investment (DPI), the Department of Agriculture and Rural Development (DARD) and the Department of Natural Resource and Environment (DONRE) of the PPC;
- (b) the Women's Union (WU) of the Ha Giang Province and any other entities responsible for the implementation of the Programme, as identified in this Agreement or in the Programme Implementation Manual (PIM), or as may be agreed upon by the Borrower and the Fund.

3. The Programme Completion Date shall be the fifth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Financing will be administered and the Programme supervised by the Fund.

Section E

1. The following is designated as additional ground for suspension of this Agreement: The PIM referred to in paragraph 8, Section II (C) of Schedule 1 hereto, or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or otherwise modified without the prior consent of the Fund, and the Fund has determined that such waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme.

2. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:
- (a) The PCU shall have been duly established;
 - (b) A draft PIM shall have been prepared by the PCU and the Fund has given its non-objection;
 - (c) The Programme Steering Committee (PSC) shall have been duly established;
 - (d) The Programme Director and Chief Financial Officer/Chief Accountant of the PCU shall have been duly appointed; and
 - (e) The DA shall have been duly opened and the authorized signatories shall have been submitted to the Fund.
3. No disbursement shall be made in respect of expenditures under the Category V (Credit, Guaranteed Funds) until the draft memorandum of understanding with the WU of the Ha Giang Province referred to in paragraph 6 (c), Section II. B of Schedule 1 hereto has been sent to the Fund and the Fund has provided its non-objection.
4. This Agreement is subject to ratification by the Borrower.
5. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower:

Minister for Finance
Ministry of Finance
of the Socialist Republic of Viet Nam
28, Tran Hung Dao Street
Hoan Kiem District
Hanoi
Socialist Republic of Viet Nam

Copy to:

Provincial People's Committee of Ha Giang Province
Ha Giang Province
Socialist Republic of Viet Nam

For the Fund:

The President
International Fund for Agricultural development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome
Italy

This Agreement, dated [click and type], has been prepared in the English language in six (6) original copies, three (3) for the Fund and three (3) for the Borrower.

THE SOCIALIST REPUBLIC OF VIET NAM

Authorized Representative
[title]

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Kanayo F. Nwanze
President

Schedule 1

Programme Description and Implementation Arrangements

I. Programme Description

1. *Target Population.* The Programme shall benefit rural poor households with land and labour, including household enterprises; unskilled employed rural people; rural people lacking production land and key farmers who have the skills to promote commercial agricultural production. Women and female-headed and ethnic minority households shall be prioritised for Programme investments. The Programme shall be carried out in the thirty (30) communes of the following districts of the Province of Ha Giang: Bắc Quang, Hoàng Su Phì, Quang Bình, Vị Xuyên and Xín Mần (the "Programme Area").
2. *Goal.* The Goal of the Programme is the achievement of sustainable improved income and reduced vulnerability of rural poor households in targeted Ha Giang communes.
3. *Objectives.* The objective of the Programme is to strengthen targeted private agricultural enterprises and farm households to collaborate in a profitable and sustainably pro-poor, climate adapted, market oriented new provincial rural economy.
4. *Components.* The Programme shall consist of the three following Components.

4.1 Component 1 – Planning for sustainable market-led development

The objective of this Component is to support the Provincial socio-economic development planning to become holistic, participatory, climate adapted and market oriented. It shall be achieved through the following three sub-components:

Sub-component 1.1 - Commodity-based investment planning institutionalized.

This sub-component foresees the capacity-building, through a mix of theoretical and case-based training, of the DARD to conduct financial and economic analysis of commodity and associated value-chains in the Programme Area. This may include institutional reform within DARD to ensure sustainable technical support to agro-industry value chains. This shall result in a range of PPC approved commodity investment plans for integration into the commune and district planning framework.

Sub-component 1.2 - Market oriented socio-economic development planning processes supporting private sector investment at commune level implemented.

The activities under this sub-component are as follows:

- (a) Strengthening of the public sector market economy skills through training and capacity-building of government officials. Training will also be provided on group organization and leadership, participatory planning and results based management including monitoring and evaluation;
- (b) Implementation of market-oriented socio-economic development planning (MOSEDP) through a participatory process for establishing pro-poor, market oriented commune plans. The Programme shall assist the DPI and other relevant agencies in the roll out of MOSEDP in the Programme Area and subsequently throughout the province.

- (c) Piloting of community based climate change adaptation and disaster risk management planning through a village-based program of climate vulnerability and capacity, gender and power analysis and participatory scenario development. The planning shall adapt existing methodologies to build community and institutional capacity to undertake community based climate change adaptation and disaster risk management planning in the Programme Area.

Sub-component 1.3 - Climate adapted technology tested and developed Activities under this sub-component include:

- (a) The implementation of an adaptive research programme that will:
 - (i) establish an end user reference/stakeholder group to identify adaptive needs and evaluate adaptive technologies, analyse agricultural, livestock and forestry systems,
 - (ii) develop financial models,
 - (iii) plan a climate-smart adaptive research program; and
 - (iv) review and publicize the results.
- (b) The development of a participatory action research processes to monitor, evaluate and promote appropriate endogenous adaptation responses practiced by farmers and test and promote, at community level, resilience building measures identified by communities.
- (c) Conduct adaptive research into the inclusion of forage production into farming systems and land stabilization activities.

4.2 **Component 2 – Building pro-poor commodity investment**

The objective of this component is to increase public and private investments in sustainable, profitable commodity production and value addition. This component shall be achieved through the following three sub-components.

Sub-component 2.1 - Community development co-financed. This sub-component includes the following activities that will be fully integrated into the equivalent National Targeted Programme for New Rural Development(NTP-NRD):

- (a) Community infrastructure. The Programme shall co-finance public infrastructure investments that provide public good benefits essential to targeted commodity chain development and/or climate change or disaster proofing. This activity will be integrated into the NTP-NRD agriculture infrastructure investment process, the funding for which will be a government contribution to the Programme. Public good infrastructure investment schemes shall be identified and approved in accordance with selection criteria defined in the PIM.
- (b) Establishment of *common interest groups*. The Programme shall on a competitive basis and according to selection and eligibility criteria defined in the PIM, co-finance innovative investment in sustainable, climate-adapted, commodity-based production systems by eligible common interest groups of farmer members, collaborative groups or farmers' cooperatives. The Programme shall also finance farm/business management training to

common interest groups and established savings and credit groups members selected in accordance with the criteria set forth in the PIM.

Sub-component 2.2 - Rural financial services enhanced

The objective of this sub-component is to support the establishment and capitalization of new savings-driven women's savings credit groups in the Programme Area in accordance with the criteria defined in the PIM. Activities under this sub-component include:

- (a) The development of WU capacities through the provision of a support package to the WU for the establishment of, initially, a Women's Development Support Fund, and eventually, a microfinance institution in accordance with domestic laws.
- (b) The Programme shall support Provincial agro-finance workshops to bring key local and regional financiers, agro-enterprises, donors, and producers' representatives together to share information on various types of financing options for commodity chain participants in the province.
- (c) The Programme shall support the DONRE for the finalization of forest land red books to poor and near poor households.

Subcomponent 2.3 - Public – Private Partnership (P-PP) implemented

This sub-component foresees the following activities:

- (a) Establishment of a P-PP facility supported by the Programme through the provision of co-financing for the purchase of supporting services for the planned commodity chain investment in accordance with eligibility and selection criteria defined in the PIM.
- (b) The Programme will finance staff training and technical advisory services to farmer supplier on a cost sharing basis as well as business management training to existing and potential agribusiness entrepreneurs in the Programme Area.

4.3 Component 3 - Programme Management

The Programme shall support the establishment of Programme Coordination Unit (PCU) at provincial level as well as the organization and management structure as outlined in Section II below.

II. Implementation Arrangements

A. Organization and Management

1. *Lead Programme Agency*

The Borrower shall act through the PPC of the Ha Giang province who shall be responsible for the execution of the Programme.

2. *Programme Steering Committee (PSC)*

2.1. Establishment and composition. A PSC shall be established in the province of Ha Giang by the PPC. The PSC shall include Directors or Vice-Directors of concerned line-departments and chairpersons of WU, Farmers' Unions and Entrepreneurs Unions. It shall be chaired by the Chairman or Vice-chairman of the PPC.

2.2. **Responsibilities.** The PSC shall be responsible for the strategic management of the Programme, the approval of the PIM and annual work plan and budget as well as other decisions related to the Programme coordination, orientation and mobilization of resources. The PSC shall meet at least once a year and as often as required and the PCU Programme Director shall act as secretary of the PSC.

3. *Programme Coordination Unit (PCU)*

3.1. **Establishment.** A PCU shall be established in the province of Ha Giang by the PPC. The PCU shall assist the PSC in the coordination of the provincial agencies and in the management of financial resources. The PCU shall report directly to the PSC and act as an advisory body to the PPC and act as secretariat of the PSC.

3.2. **Composition.** The PCU shall include a Programme Director who shall have the authority to sign contracts and other agreements, a Deputy Director, and a Chief Financial Officer/Chief accountant. Qualified staff shall be selected according to the Borrower's applicable procedures acceptable to the Fund. Termination of the contract of the Programme Director and his/her replacement shall be subject to the Fund's no-objection.

3.3. **Responsibilities.** The PCU shall be responsible for the following tasks:

- (a) ensure coherence of the Programme approaches and strategies as well as the coordination and synergy amongst Programme parties;
- (b) mobilize resources;
- (c) the procurement and contracting for Programme activities;
- (d) financial reporting and preparation of annual work plans and budget inclusive of the procurement plan;
- (e) preparation of the Programme Implementation Manual;
- (f) Monitoring and Evaluation (M&E) system and other functions of the operational and financial management of the Programme;
- (g) management of the Public-Private Partnership Facility in accordance with the criteria defined in the PIM;
- (h) approval of the community infrastructure proposals in accordance with the criteria defined in the PIM and
- (i) knowledge-sharing and policy development interventions in collaboration with co-implementing agencies.

4. *Programme management at District, Commune and Village levels.* At the District level, the chairperson of the District People's Committee will be responsible for coordination of the Programme activities and integration with the organization structures and mandates of the line agencies and mass organizations at the district level in accordance with the criteria defined in the PIM. At Commune level the Commune's People Committee shall be accountable for the Programme implementation at the commune level and at village level, the Programme shall be implemented through Village Development Boards.

B. Implementation of Components

5. *Component 1- Planning for sustainable market-led development*

5.1 The activities in relation to the planning for sustainable market-led development shall be implemented by the respective line agencies, DPI and DARD, DONRE supported by the PCU, private or public academic/training institutions and national and international expertise where necessary. Technical experts and service providers shall be contracted in accordance with this Agreement. The PCU shall implement the knowledge and dissemination activities. In all cases the PCU shall enter into a Memorandum of Understanding with the respective line agencies outlining roles, responsibilities and deliverables prior to implementation.

5.2. MOSEDP activities shall be implemented at village, commune and district levels by respectively, Village Development Boards, Commune People's Committee and District People's Committee as well as and private enterprises. The Climate adapted technology sub-component shall be implemented through an inter-departmental technical advisory group established at provincial level.

6. *Component 2 – Building pro-poor commodity investment*

- (a) Community infrastructure investments proposals shall be selected by Village Development Boards and Communes in the Programme Area and shall be incorporated in the annual commune market-oriented socio-economic development planning with the support of the PCU, district line agencies and technical assistance if required. In accordance with the modalities described in the PIM, the PCU shall approve each proposal including the procurement method. The proposal shall be carried out through the procurement of service providers and community participation.
- (b) The establishment of common interest groups eligible for co-financing will be implemented by Commune and District level entities adequately supported by the PCU staff and in accordance with procedures outlined in the PIM. The Value Chain development Officer at District level shall support the common interest groups and be responsible for the implementation of competitive co-financing in the District.
- (c) The implementation responsibility for the establishment of new savings and credit groups, the transformation of savings credit groups into a women development support fund and social fund and the associated institutional strengthening shall rest with the WU with the support of technical assistance under the overall direction of the PCU. The PCU shall enter into a memorandum of understanding with the WU at Province level in the form specified in the PIM. The memorandum of understanding shall specify, inter alia, the channelling of Programme funds, the terms and conditions applicable to the financing operations including the access to financial support for the transformation of savings credit groups networks into registered sustainable microfinance institutions. The WU shall be responsible for the on-lending of Programme funds allocated to this activity to the new established savings and credit groups and shall manage the revolving funds resulting from these financial operations.
- (d) The Provincial Agro Finance workshops shall be organised by the PCU.

- (e) The PCU shall have the responsibility to implement the Public-Private Partnership activities in accordance with the criteria to be defined in the PIM. Each proposal shall be accompanied with an acceptable business model and financial analysis. Selected P-PC proposals shall be approved by the PSC and PPC. Investment above a certain threshold to be defined in the PIM, shall be subject to no-objection by the fund. The PCU shall enter into a co-financing P-PC agreement with each eligible beneficiary in accordance with the small grant model agreement contained in the PIM. Training activities foreseen under the P-PC sub-component shall be implemented by technical experts and service providers contracted in accordance with this Agreement.

C. Additional Implementation Arrangements

7. *Programme reviews.* The Borrower, the PPC and the Fund shall jointly conduct the following reviews: a comprehensive mid-term review during the third Programme Year and a Programme Completion Review. The Terms of Reference and time of the reviews shall be agreed by all parties.

8. *Programme Implementation Manual (PIM)*

The PSC shall request the PCU to prepare a consolidated draft PIM acceptable to the Fund. The PIM may be amended or otherwise modified from time to time only with the prior consent of the Fund. The draft PIM shall include, among other things:

- (a) Terms of reference and implementation responsibilities of Programme staff, consultants and other service providers;
- (b) A model memorandum of understanding to be concluded with each Programme Party such as the WU and the Commune People's Committee which shall provide inter alia; the role and implementation responsibilities of the Programme Party, the channelling of Programme funds and the reporting of information related to the implementation of the Programme activities;
- (c) The eligibility and selection criteria for the proposals to be financed under the infrastructure investment development under sub-component 2.1 and a competitive small grants manual which shall form an integral part of the PIM;
- (d) The eligibility and selection criteria for the establishment of common interest groups under sub-component 2.1;
- (e) The eligibility and selection criteria as well as the operational modalities of the Public-Private Partnership Facility;
- (f) Programme operational, financial and procurement procedures, an accounting software for bookkeeping and reporting, participatory planning, implementation and monitoring procedures; and
- (g) M&E system and procedures.

9. *Approval and Adoption*

The PSC shall cause the PCU to forward the draft PIM to the Fund for comments and non-objection. The PSC shall adopt the PIM, substantially in the form approved by the Fund, and the PSC shall promptly provide copies thereof to the Fund.

Schedule 2

Allocation Table

1. *Allocation of Loan Proceeds.* (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the allocation of the amounts of the Loan to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Loan Amount Allocated (expressed in SDR)	Percentage of total expenditures
I. Works	1 430 000	100% net of taxes and government and beneficiaries contributions
II. Goods, Services and Inputs	2 660 000	100% net of taxes and government contribution
III. Credit, Guaranteed Funds	270 000	100% net of taxes
IV. Grants and Subsidies	650 000	100% net of taxes and government contribution
V. Operational costs	880 000	100% net of taxes
Unallocated	650 000	
TOTAL	6 540 000	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

“Works” under Category I, shall mean eligible expenditures incurred related to the community infrastructure development activities under sub-component 2.1.

“Goods, Services and Inputs” under Category II, shall mean eligible expenditures incurred related to:

- (i) Red book allocation, 30% of which shall be financed by IFAD and 70% from the Government.
- (ii) Equipment materials, consultancy service, training, technical assistance and other research and studies except for land allocation, which will be financed 100% net of taxes by IFAD.
- (iii) Five (5) double-cabin (4x4) vehicles for district field programme support; two (2) four-wheel drive vehicle (one for the provincial WU and one for the PCU).

"Credit, Guaranteed Funds" under Category III, shall mean eligible expenditures incurred related to microcredit support to SCGs under sub-component 2.2 (Rural financial services enhanced).

"Grants & Subsidies" under Category IV, shall mean eligible expenditures incurred related to:

- (i) Common Interest Groups activities under sub-component 2.1. The beneficiaries' contribution will be in kind, cash or credit.
- (ii) Public Private Partnership Facility established under sub-component 2.3. IFAD co-financing up to 49% of total cost with the remaining investment which shall be contributed by the beneficiaries' business.

"Operating Costs" under Category V, shall mean eligible expenditures incurred for operating and maintenance costs in relation to the Programme such as unities, vehicle maintenance, office supplies audit fees, field allowances and transportation which will be financed by IFAD 100% net of taxes.

Logical framework

Narrative Summary	Key Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions
Goal:			
Sustainably improved income and reduced vulnerability of rural poor households in targeted Ha Giang communes.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Out of the 10,000 HH considered poor and near poor in Programme communes, 5000 HH will be lifted out of poverty (officially considered at VND 400,000/person/month) by the end of the project; (differentiated data for poor/near poor, ethnic minority & women-headed households). ▪ In Programme counties, the prevalence of stunting of children under 5 years of age falls from 35% to 24% over the project life. ▪ Equal poverty reduction for female- and male-headed households¹. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baseline, periodic and impact evaluation surveys. ▪ Provincial statistics. ▪ UNICEF Viet Nam Nutritional Surveillance Profiles (annual) 	
Programme Development Objective:			
Targeted private agricultural enterprises, cooperative groups and farm households collaborating profitably and sustainably in a climate adapted, market-oriented new provincial rural economy.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10,000 poor and near poor households in targeted communes have at least 30% increase in income (inflation adjusted and disaggregated by gender and ethnicity)⁵. ▪ Programme commune value of agricultural production raised 20% by Programme-end⁷ ▪ At least USD 15 million invested in profitable commodity-targeted, climate change resilient infrastructure, farming systems and enterprises in Programme communes, showing an IRR > 12%. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Baseline, periodic and impact evaluation surveys. ▪ Financial institution records. ▪ Provincial statistics. 	Political stability maintained (A). Macro-economy continues to improve. Social, political and economic environments remain conducive to market-based economic. A) Business regulatory system remains favourable.
<p>Component 1. Planning for sustainable, market-led development established</p> <p>Provincial socio-economic and commodity development planning is holistic, participatory, climate adapted and market-oriented².</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 70% of Ha Giang communes implementing participatory multi-year, market-oriented planning for rural development public investment³ ▪ 70% competency achieved by trainees at all levels in results-based economic and investment planning and management. ▪ At least 10 PPC-approved commodity-based value chain Strategic Investment Plans (SIP) valued ≥USD200,000 profitably implemented (IRR ≥12%)⁵. ▪ Locally tailored strategies for CAA and CBDRM developed & under implementation at all Programme Districts/ Communes³ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commune and district records. ▪ Case study data. ▪ Competency-based training course evaluations. ▪ Programme M&E system. ▪ Randomised sample surveys 	Government introduces new law on public investment and decree on medium-term public investment planning. Provincial governments committed to participatory market-led socio-economic development planning.
Subcomponents (Outputs):			
1.1 Commodity-based investment planning institutionalized.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ha Giang provincial departments (DPI and DARD) have guidelines and tools for market-oriented SEDP planning; ▪ Ha Giang provincial departments (DPI and DARD) have the capacity to independently train district and commune staff in market-oriented strategic planning; ▪ TAG-managed climate adapted technology testing programme operational. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Commune, district and provincial records. ▪ CPRP annual reports. ▪ Case study and beneficiary survey data. ▪ Competency-based training reports. 	Adequate skills available from local service providers.
1.2 Planning is climate adapted, market-oriented and results based.			VDBs, CPCs and DPCs can acquire appropriate skills to enable effective MoSEDP procedures.
1.3 Climate adapted technology			

¹ Female headed households are those headed by women without husband

² COSOP outcome

³ COSOP outcome indicator

tested and developed.			
<p>Composante 2: Building pro-poor commodity investment.</p> <p>Increased public and private investment in sustainable commodity production and value addition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ At least 80% of participating communities & CIGs confirm the utility of Programme financed market-oriented commune infrastructure investments (disaggregated by gender). ▪ At least 50% of IFAD Programme supported Common Interest Group (CIG) members linked to existing or new value chains (disaggregated by gender)⁴; ▪ At least 70% rural household satisfaction with farmer-level training services (gender & age disaggregated). ▪ At least 70% of enterprise-level vocational trainee's secure decent employment⁵ (gender & age disaggregated)⁵ ▪ SCGs maintain a minimum annual saving rate growth of 10% over base-year savings; ▪ Equity base of registered Social Fund increases by 5% annually after registration ▪ Less than 5% non-performing loans in new SCG portfolio. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SCF/WU records. ▪ Programme M&E system. ▪ Programme baseline studies, mid-term & completion evaluations. ▪ Randomised sample surveys 	<p>Financial service providers remain interested to invest in Programme targeted commodity chains.</p> <p>Prices of key commodities remain reasonably stable.</p>
Subcomponents (Outputs)			
2.1 Community development co-financed	<ul style="list-style-type: none"> ▪ All 30 Programme communes have Commune Infrastructure Supervision Boards capable of supervising, inspecting and maintaining infrastructure activities in their communes by end-PY2. ▪ At least 15,000 participants (gender disaggregated) trained on key commodity production and processing technologies ▪ At least 300 commodity-based CIGs established 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SCG records. ▪ Case/panel studies. ▪ WU records ▪ Participatory assessments with program beneficiaries to assess quality, performance and impacts of production support activities. ▪ Business enterprise records ▪ CPRP annual reports. ▪ Service provider feedback. ▪ Specialist Consultant reports. 	<p>No major change in financial climate, lending terms.</p> <p>Potential beneficiary interest sufficient.</p> <p>Co-financed beneficiaries capable of providing their contribution.</p>
2.2 Rural Financial Services Enhanced.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ At least 350 new women's SCGs with more than 5,000 members established. ▪ At least 80% of CIG and SCG members complete a farm management training course ▪ Biennial agriculture finance conferences held. 		
2.3 Public – Private Collaboration (P-PC) implemented.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ At least six P-PC financed enterprise value chain investments >USD 300,000 in targeted commodity chains established. ▪ At least 100 within-district commodity chains established 		
<p>Composante 3: Efficient Programme coordination</p> <p>Efficient Programme management ensuring smooth implementation of Programme activities.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ APWBs submitted on time and completed to PSC satisfaction. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CPRP Reports. ▪ Programme supervision reports 	<p>Programme design is relevant to government and private business development/ investment objectives.</p>
<p>Outputs:</p> <p>3.1 PCO fully functional and operating effectively to manage CPRP activities.</p> <p>3.2 Continued strong support from Programme Steering Committee.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme progress and financial reports are initiated and submitted in a timely manner. ▪ Programme audits and procurement and financial management supervision mission reports uniformly good results. ▪ M&E system established and operating, providing guidance for improving Programme management. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CPRP Reports. ▪ Provincial reports. ▪ Programme supervision reports 	<p>Programme supervision maintains Programme relevance.</p>

⁴ IFAD COSOP milestone

⁵ A wage at or above the minimum wage